

Centre Communal d'Action Sociale de Lafrançaise

Délibération n° 13

Objet : Création emplois contractuels

Date de convocation

1 avril 2022

Date d'affichage

1 avril 2022

Nombre de membres en exercice :

17

Nombre de présents :

13

Nombre de votants :

13

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt deux
Le 8 avril à 18 h 30

Le Conseil d'Administration, dûment convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry DELBREIL

Etaient présents : M. Thierry DELBREIL, Mme Colette VERDOUX, M. Alain BELLICCHI, Mme Véronique PATERNE, Mme Marie-Laurence PUJOL, M. Jean Pierre ANGLAS, Mme Anne BENAICHE, Mme Nicole ROUMAT, Mme Josiane BYL, M. Fernand MORA, Mme Ida PANTAROTTO, Mme Christine VANCAUTER, Mme Emmanuelle ANTICH membres en exercice.

Absents Excusés : M. Pierrick THOMAS, Mme Pauline SEILHAN, Mme Monique GAYET, M. Bruno PEGAS.

Procuration :

Madame Marie-Laurence PUJOL a été élue secrétaire de séance.

Monsieur Le Président expose aux membres du Conseil d'Administration qu'afin de répondre à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité aux services soins et hôtellerie de l'Ehpad « Résidence du Lac », lié à une hausse du pathos et de la dépendance, il conviendrait de créer les emplois suivants :

| Période | Nbre emploi | Grade | Nature des fonctions | Temps de travail hebdomadaire | Indice de rémunération |
|--|-------------|--|----------------------|-------------------------------|-----------------------------------|
| Du 1 ^{er} juillet au 31 décembre 2022 | 2 | Agent social territorial | Agent de services | 20 heures | 1 ^{er} échelon du grade |
| Du 1 ^{er} juillet au 31 décembre 2022 | 1 | Agent social territorial | Agent de services | 35 heures | 1 ^{er} échelon du grade |
| Du 1 ^{er} juillet au 31 décembre 2022 | 1 | Auxiliaire de soins PPAL 2 ^{ème} classe | Aide-soignant | 35 heures | 1 ^{er} échelon du grade |
| Du 1 ^{er} juillet au 31 décembre 2022 | 1 | Infirmier en soins généraux | Infirmier | 35 heures | 3 ^{ème} échelon du grade |

Les membres du Conseil d'Administration après avoir délibéré :

ACCEPTENT les propositions ci-dessus ;
CHARGENT le Président, de procéder à toutes les démarches nécessaires au recrutement des agents, et signer les contrats et les éventuels avenants ;
DISENT que les crédits nécessaires à la rémunération et les charges afférentes des agents nommés dans les emplois sont disponibles et sont inscrits au budget de la collectivité (Résidence du Lac) aux articles et chapitres prévus à cet effet de l'année en cours.

- A D O P T E -

LE PRÉSIDENT

Le Président
T. DELBREIL

